

Paris, le 2 février 2015

COMMUNIQUE

Remise du 20^{ème} rapport sur le mal-logement par la Fondation Abbé Pierre

Le Président de la République a reçu les représentants de la Fondation Abbé-Pierre pour la remise du 20^{ème} rapport sur l'état du mal-logement en France, en présence de la ministre du Logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

Depuis 2012, le Gouvernement a agi en concertation avec l'ensemble des acteurs du logement et de l'hébergement.

Le nouvel *Agenda HLM* pour 2015-2018 entre l'Etat et l'Union sociale pour l'habitat fixe un cadre exigeant pour aller toujours plus loin dans l'accès au parc social par les plus modestes. C'est l'engagement de créer 5 000 logements par an à très bas niveau de loyer et de créer 10 000 logements adaptés. C'est l'engagement de réhabiliter 100 000 logements par an. C'est l'engagement de construire 120 000 logements HLM par an.

Le Président a demandé aujourd'hui à la ministre du Logement de présenter un plan triennal pour l'hébergement et l'accès au logement des plus démunis, que la République se doit d'accueillir dans des conditions dignes.

Ce plan ambitieux reposera sur 3 principes :

- 1) Réorienter progressivement les moyens destinés à l'urgence vers des solutions d'hébergement plus pérennes, avec une priorité donnée à l'accès au logement.
- 2) Proposer des hébergements alternatifs à 6 000 demandeurs d'asiles actuellement accueillis à l'hôtel.
- 3) Proposer un accompagnement social renforcé à l'ensemble des familles provisoirement hébergées à l'hôtel.

Ces mesures permettront un meilleur accueil des plus démunis, premier pilier de l'action pour le logement.